

LE P'TIT COUP D'OEIL

Alexander-Woff



Dates importantes

- 5 octobre;
Journée pédagogique
- 12 octobre;
Jour férié, l'école et le service de garde sont fermés.
- 15 octobre;
Première communication sur Clic-École
- 30 octobre;
Fête d'Halloween à l'école, des détails vous seront acheminés ultérieurement par courriel



Première communication

Nous vous invitons à consulter **les premières communications qui seront disponibles sur Clic-école à compter du 15 octobre**. Ces informations vous permettront de prendre connaissance du portrait de votre enfant en ce début d'année scolaire et de suivre son cheminement.

Nous souhaitons également préciser que, dans le cadre de cette communication, un jugement professionnel est porté sur l'engagement de l'élève dans les tâches académiques. Cette appréciation tient compte de la participation de l'élève, de son investissement dans les apprentissages ainsi que de la constance de ses efforts dans les différentes tâches qui lui sont proposées.



Rappel important – Récupération des enfants au service de garde

Nous vous rappelons **qu'aucun parent n'est autorisé à entrer dans l'école** au moment de la cloche de fin de journée afin de venir récupérer son enfant au service de garde.

Il est obligatoire d'attendre jusqu'à 15 h 30, moment où l'éducatrice responsable, présente à la porte 9, vous donnera l'autorisation d'entrer et de récupérer votre enfant. Cette procédure a pour objectif d'assurer la sécurité de tous les élèves et de permettre à chaque enfant d'être dirigé vers le bon endroit, de façon sécuritaire et ordonnée.

Nous vous remercions de votre collaboration et de votre compréhension à l'égard de cette mesure essentielle à la sécurité de tous.

Vêtements d'extérieur

Étant donné que le temps froid a commencé sa progression, nous profitons de l'occasion pour vous rappeler qu'il est du devoir parental de s'assurer que son enfant soit vêtu et chaussé selon la température du jour.

Sur ce, nous pensons qu'un enfant bien habillé pourra profiter, au maximum, de ses sorties extérieures quotidiennes.

SUITE

Collation permise à l'école

Comme annoncé l'année dernière, l'école doit modifier certaines de ses attentes au sujet des collations permises à l'école et ainsi répondre aux attentes du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale. Ceci dit, nous vous invitons de prendre connaissance, si ce n'est déjà fait, des documents se retrouvant sur le site web de l'école (onglet école). <https://ecole-alexander-wolff.cssc.gouv.qc.ca/>

Bien que la responsabilité première de l'alimentation appartienne aux parents, il va de soi que les membres du personnel de l'école aideront, au cours des prochains mois, les élèves à développer de saines habitudes alimentaires pour grandir en santé.

Finalement, nous vous invitons à vous assurer, comme par le passé, que les collations de votre enfant soient... **SANS ARACHIDES ET SANS NOIX**, car certains de nos élèves sont allergiques, et leur vie peut être mise en danger s'ils sont en contact avec ces aliments.

Guide de procédure

Le guide de procédure 2026-2027 est maintenant disponible sur notre Internet de l'école, onglet "Règles de conduite et mesures de sécurité"

Voici le lien: <https://ecole-alexander-wolff.cssc.gouv.qc.ca/ecole/notre-ecole/>

Stationnement - RAPPEL

Prendre note, que le stationnement **est strictement réservé aux membres du personnel**. Le débarcadère est le lieu pour déposer son enfant. Merci de votre compréhension!

Courriel

Bien vérifier dans vos courriers indésirables afin d'avoir toutes les informations nécessaires de l'école.



Entraide-Parents

Entraide-Parents est un organisme fort d'une expérience de près de 40 ans. Il offre plusieurs services d'aide aux parents tel que :

Des ateliers offrant une série de rencontres pour les parents d'enfants entre 2 et 18 ans.

Des Cafés rencontres ciblant les parents d'enfants de 0 à 18 ans. Ainsi qu'une ligne de soutien téléphonique..



Sécurité à vélo et déplacements

Nous vous rappelons l'importance de sensibiliser les enfants aux bonnes habitudes de sécurité lors de leurs déplacements :

- **Le port du casque à vélo est obligatoire et essentiel** pour assurer leur sécurité.
- Les enfants doivent circuler sur le trottoir lorsqu'ils se déplacent à vélo et traverser aux intersections, en respectant les règles de circulation.

Bâtons de hockey dans l'autobus

Pour des raisons de sécurité et d'espace à bord, les bâtons de hockey ne sont pas permis dans l'autobus scolaire. Les parents sont donc invités à prévoir une solution pour le transport du bâton, soit en venant chercher leur enfant, soit en laissant le bâton à l'école. Merci de votre collaboration afin d'assurer un transport sécuritaire pour tous.

L'anxiété chez nos enfants que puis-je faire en tant que parent ? (Parents)



Le Centre RBC d'expertise universitaire en santé mentale présente des **ateliers virtuels** du programme HORS-PISTE afin de mieux comprendre ce qu'est le **stress et l'anxiété** et découvrir des outils concrets pour aider votre enfant à y faire face.

- **Webinaire gratuit** pour tous les parents, grands-parents et adultes significatifs d'enfants de 4 à 17 ans
- 20 octobre 2026 | 18h30 à 20h30
- 18 novembre 2026 | 18h30 à 20h30

Pour vous inscrire: [Webinaire HP](#)



Caisse scolaire Desjardins

Chers parents,

L'année scolaire est maintenant bien amorcée et c'est ce qui marque le retour de la Caisse scolaire! Vous avez reçu, par l'entremise de votre enfant, un ensemble de départ qui contient le feuillet explicatif du programme avec un code QR menant à l'inscription en ligne, ainsi qu'une enveloppe pour qu'il puisse effectuer son premier dépôt à l'école. Pour connaître les dates de cueillette des dépôts, nous vous invitons à consulter l'onglet Ma Caisse scolaire dans la section Parent du site de la Caisse scolaire.

Nous vous rappelons également que la Caisse scolaire est offerte à tous les élèves d'âge primaire (de 5 à 13 ans)! Voici comment votre enfant peut faire des dépôts :

- à l'école, en rapportant son enveloppe lors des journées de cueillette de dépôt;
 - en recevant dans son compte les virements entre personnes Desjardins provenant d'un parent ou d'un proche;
 - en se présentant, avec vous, à l'institution financière pour faire un dépôt au comptoir.
- Sachez qu'il est également possible de vous inscrire aux rappels des activités de dépôt sur le site de la Caisse scolaire.
Marche à suivre pour s'inscrire aux rappels des activités de dépôt

- 1)Visitez le caissescolaire.com/parents/ma-caisse-scolaire.
- 2)Sélectionnez l'école de votre enfant dans la section Voir les écoles.
- 3)Dans le bas de la page de votre école, vous pourrez vous abonner aux rappels des activités de dépôt.

Rappel des activités de dépôt

Abonnez-vous aux rappels des activités de dépôt à l'école de votre enfant pour ne pas les oublier!



☐ Je désire recevoir par courriel le rappel des activités de dépôt de mon enfant à la Caisse scolaire.

S'inscrire

Une appli pour vous simplifier la vie!

Le saviez-vous? Vous pouvez accéder au compte de votre enfant où et quand vous le voulez grâce à l'application mobile de la Caisse scolaire. Téléchargez-la pour avoir un aperçu de son épargne et accéder à des outils et à des activités éducatives en quelques clics. C'est simple et sécuritaire!

Rendez-vous au caissescolaire.com/app.

Charleine Durand

Caisse populaire Desjardins du Piémont Laurentien

Responsable de la Caisse scolaire

418 872-1445 poste 7070327

charleine.durand@desjardins.com